



## ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : Monsieur **LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : Monsieur **BRUNET David**, domicilié 15 rue du bois de la Croix 16560 AUSSAC-VADALLE,

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le Centre-Socioculturel, le **26 janvier 2024** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,  
Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

### Equipements :

#### • Electricité :

Compteur entrée ..... 35.979 Compteur sortie ..... 94.600

Consommation électricité 36073 .....

Coût unitaire : 0,30€/kWh

Soit un total à régler de:

28,20 €

#### • Fioul :

Compteur entrée ..... 07.205 Compteur sortie ..... 7x5 = 35 l

Consommation fioul 07212 .....

Coût unitaire : 1,40€/l.

Soit un total à régler de:

19,00 €

77,20 €

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE	<u>BRUNET</u>	<u>JL</u>
SORTIE	<u>BRUNET</u>	<u>JL</u>

	ENTREE	SORTIE	Observations
<b>Clés</b>			
6 Clés GS avec alarme	<u>X</u>	<u>X</u>	
5 Clés PS avec alarme	<u>X</u>	<u>X</u>	
4 Clés pour cuisine	<u>X</u>	<u>X</u>	